



Jardins d'Anna

Inventaire simplifié de la flore

2021

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



**L'Europe s'engage
en Bretagne**

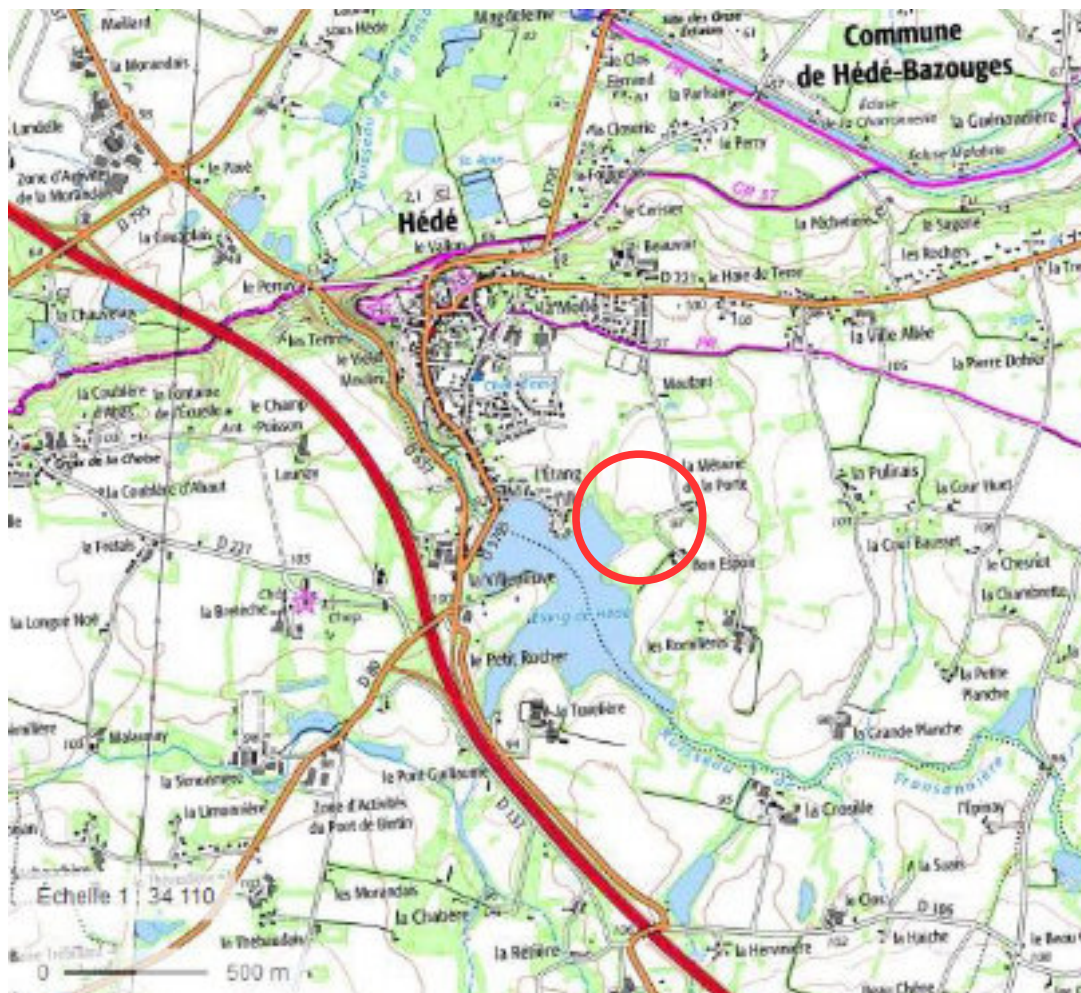
*Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales*

1. Les Jardins d'Anna

Cet **espace naturel communal** acquis en 2019 par la commune de Hédé-Bazouges a pour ambition d'allier une protection forte de la biodiversité et une ouverture permanente au public.

Dans ce cadre, la commune d'Hédé-Bazouges a confié à la microentreprise Le Nez Dehors la réalisation d'inventaires faunistiques et floristiques.

Le site se situe au sud-est de la commune, au lieu-dit « Bon Espoir ». Les parcelles concernées jouxtent l'étang de Hédé, faisant partie du site Natura 2000 des étangs d'alimentation du canal d'Ille-et-Rance.



Le site dit des « Jardins d'Anna » comprend une parcelle publique communale de 2 ha ainsi qu'un verger privé de 1300 m² appartenant toujours aux anciens propriétaires du site.

Le site est bordé à l'ouest par l'étang de Hédé, au nord et au sud par des grandes cultures (blé en 2021). L'accès se fait par la route desservant le lieu-dit Bon Espoir à l'est ou par une passerelle piétonne permettant de traverser la queue d'étang au nord et de rejoindre le site de la ZAC de Hédé. Depuis 2019, différents aménagements ont été réalisés, en particulier :

Un cours d'eau renaturalisé traverse le site et rejoint l'étang au sud-ouest de la parcelle. Une mare permanente a été creusée. Des talus ont été reconstruits et plantés en bordure de la parcelle au nord et à l'est.

De jeunes arbres ont été plantés en 2020 dans l'ensemble du site.

2. Protocole d'observation

Cet inventaire fait suite à un inventaire préliminaire réalisé en 2019 et a pour but de donner un état des lieux de la flore spontanée du site après les différents travaux d'aménagement réalisés.

Les observations sur site ont été faites de mars à juillet 2021.

La strate arborée n'a pas été modifiée, les plantations réalisées sont encore très récentes. Le présent

inventaire ne concerne donc que les plantes à fleurs de la strate herbacée.

Afin de caractériser les différentes formations végétales, les plantes à fleurs ont été relevées et identifiées. Seules les espèces principales ont été relevées, cet inventaire ne présente donc pas un caractère exhaustif. Les végétaux ont été identifiés principalement par leurs floraisons. Les Poacées (graminées) n'ont pas été recensées.

En 2021, 68 espèces de plantes à fleurs ont été recensées sur le site, la liste complète se trouve en annexe n°1.

3. Les différentes formations végétales

La répartition des différentes formations végétales établie en 2019 reste valable mis à part le tracé du cours d'eau qui a changé.



La nouveauté principale est la création d'un talus planté afin de constituer une haie bocagère sur talus. Ce talus est représenté par une ligne verte sur le schéma.

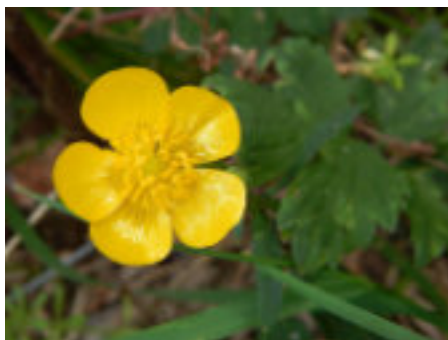
Les boisements et la ripisylve (en bordure d'étang) apparaissant clairement sur la photo, ces formations particulières n'ont pas été colorisées pour ne pas alourdir l'image. La ripisylve du cours d'eau à peine planté n'est pas encore visible sur le terrain.

Les formations végétales sont caractéristiques de conditions de sol et d'humidité particulières, elles ont été caractérisées grâce à l'observation de plantes sur le site comme détaillé ci-dessous.

4.1 La prairie

La prairie est la formation dominante sur le site, il s'agit d'une ancienne prairie agricole à graminées sans doute destinée à la fauche. Les Poacées (graminées) y sont donc dominantes. 31 espèces différentes y ont été recensées.

Il s'agit d'une **prairie à graminées mésophile** caractérisée par des plantes indicatrices comme le Laiteron rude (*Sonchus asper*). Cette prairie n'est toutefois pas uniforme puisqu'on y trouve par endroit des plantes des prairies humides comme la Renoncule rampante (*Ranunculus repens*) et à d'autres endroits des plantes de la prairie sèche comme la Petite Centaurée (*Centaureum erythrea*).



Renoncule rampante (*Ranunculus repens*)

4.2 La lande

Un petit espace de lande est présent sur le site. Le sol est très peu épais sur cette zone et la roche y est affleurante. C'est un sol particulièrement sec où l'on retrouve des espèces végétales typiques de la pelouse sèche : Porcelle enracinée (*Hypochaeris radicata*), Jasione des montagnes (*Jasione montana*), Millepertuis couché (*Hypericum humifusum*). Les fabacées typiques de la lande comme l'Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*) et le Genêt à balais (*Cytisus scoparius*) permettent de caractériser ce petit espace comme une **lande mésoxérophile** typique du massif armoricain.

Cette formation végétale originale dans le secteur a souffert des travaux d'aménagement : passage d'engin, dépôt de terre et de broyat de bois. La faible surface expose cette lande à un envahissement par les espèces de la prairie qui la feront disparaître en l'absence d'entretien. Parmi les 15 espèces identifiées dans ce micromilieu, 5 proviennent de la prairie voisine.



Millepertuis couché (*Hypericum humifusum*)



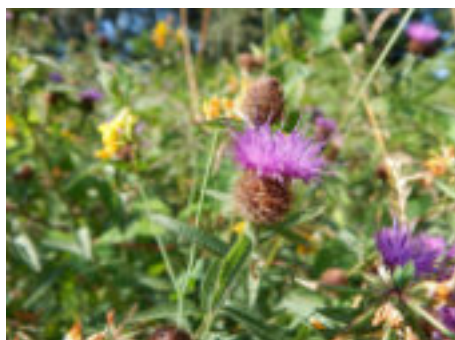
Ajonc d'Europe (*Ulex europaeus*)

4.3 La pelouse

Une **pelouse** est, du point de vue botanique, une formation végétale formée d'espèces herbacées de faible hauteur (ne dépassant guère 20 à 30 cm de hauteur), essentiellement des graminées. Un espace de pelouse bordé à l'ouest par la ripisylve est présent sur le site.

Parmi les 8 espèces observées, on retrouve des espèces typiques des endroits herbeux comme la Centaurée noire (*Centaurea nigra*) ou la Germandrée (*Teucrium scorodonia*). La présence de la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) est aussi caractéristique d'une **pelouse sèche**.

Comme pour la lande, il faudra veiller à éviter que les Ajoncs d'Europe (*Ulex europaeus*) et les Genêts à balais (*Cytisus scoparius*) n'envahissent et ne referment ces milieux fragiles.



Centaurée noire (*Centaurea nigra*)

4.4 La prairie humide

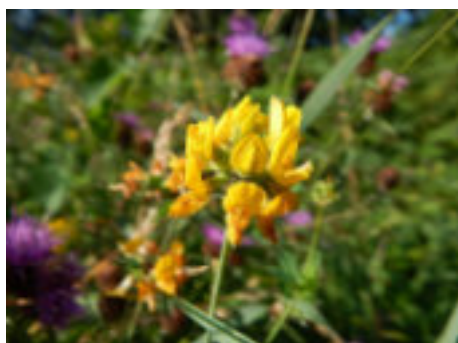
La partie sud du site est caractérisée par un terrain beaucoup plus humide et la présence de cours d'eau. Dans cette partie, la prairie de fauche devient une **prairie hygrophile** ou prairie humide.

Outre les poacées de la prairie de fauche, on y trouve donc différentes héliophytes (plantes des milieux humides dont la base est hors de l'eau) : Fleur de coucou (*Lychnis flos-cuculi*), Epilobe hirsute (*Epilobium hirsutum*), Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*), Renoncule flammette (*Ranunculus flammula*). Par endroits, l'humidité du sol est suffisante pour que l'on trouve des hydro-héliophytes comme le Jonc (*Juncus sp.*).

La végétation rencontrée dans cette zone permet de la qualifier de **mégaphorbiaie** : formation végétale hétérogène constituée de grandes herbes, généralement des dicotylédones à larges feuilles et à inflorescences vives, se développant sur des sols riches et humides.

Une mare permanente a été creusée dans cette prairie humide.

Ce milieu riche en biodiversité et fragile doit être préservé.



Lotier des marais (*Lotus pedunculatus*)



Fleur de coucou (*Lychnis flos-cuculi*)

4.5 Les haies bocagères

Les haies très dégradées du site ont été reconstituées en 2020 par le syndicat de bassin versant dans le cadre du programme Breizh Bocage. Les talus reformés ont été plantés d'essences diverses, la liste des espèces est en annexe n°2.

Ce nouveau milieu reconstitué avec un apport de terre (donc de graines) a accueilli un très grand nombre d'espèces de plantes à fleurs en 2021 : pas moins de 37 espèces sont présentes sur les talus. Ce sont pour la plupart des espèces de prairie.

Quelques espèces ne sont présentes que sur les talus, c'est le cas du Compagnon blanc (*Silene latifolia*) et du Gaillet gratteron (*Galium aparine*), plantes indicatrices des prairies mésophiles. D'autres plantes inféodées au talus bocager sont le Compagnon rouge (*Silene dioica*), la Fumeterre officinale (*Fumaria officinalis*), le Gaillet commun (*Galium mollugo*), le Géranium découpé (*Geranium dissectum*), la Lapsane commune (*Lapsana communis*), le Millepertuis perforé (*Hypericum perforatum*) et le Sèneçon commun (*Senecio vulgaris*).



Millepertuis perforé (*Hypericum perforatum*)

4.6 Le boisement

Dans la partie centrale du site, des bosquets de vieux arbres séparés par une zone de prairie constituent un petit espace boisé. On trouve dans ces bosquets les essences suivantes : Chêne pédonculé (*Quercus robur*), Merisier (*Prunus avium*), Sapin Douglas (*Pseudotsuga menziesii*), Châtaigner (*Castanea sativa*). En sous-étage, des espèces forestières sont observées : Lierre (*Hedera helix*), Digitale pourpre (*Digitalis purpurea*), Ronce commune (*Rubus fruticosus*), Herbe à Robert (*Geranium robertianum*).

Ces boisements disjoints seront renforcés et reliés entre grâce à la plantation de nouveaux arbres d'essences variées. La présence des Sapins Douglas (*Pseudotsuga menziesii*) permet de garder à ce petit espace boisé un caractère de **forêt mixte**.

4.7 La ripisylve

La rive de l'étang est boisée sur toute sa longueur sur le site. Cette **ripisylve** joue différents rôles importants : corridor biologique pour la circulation de la faune, préservation de la qualité de l'eau et maintien de la berge.

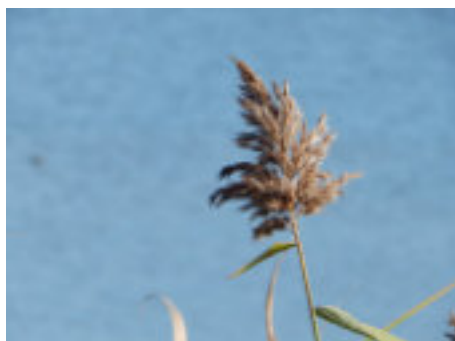
La strate arborée est bien présente avec les essences suivantes : Saules (*Salix sp.*), Aulne glutineux (*Alnus glutinosa*), Chêne pédonculé (*Quercus robur*), Peupliers (*Populus sp.*), Merisier (*Prunus avium*), Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*).

La strate arbustive est trop clairsemée et devra être renforcée. On retrouve dans la strate herbacée les plantes caractéristiques des formations végétales bordées par la ripisylve.

4.8 La roselière

Dans l'angle sud-ouest du site, l'apport du ruisseau et la présence de l'étang entraînent une forte humidité du sol permanente. La mégaphorbiaie devient roselière, le Roseau commun (*Phragmites communis*) est dominant, la formation végétale est donc une **phragmitaie**. Une autre roselière se forme dans l'angle nord-ouest du site au niveau de la passerelle reliant les Jardins d'Anna à la ZAC de Hédé.

Cette formation végétale particulière est un refuge important pour la faune, de plus elle joue un rôle important d'épuration naturelle des eaux avant leur arrivée dans l'étang. Il faut donc veiller au maintien de cette petite roselière et éviter son atterrissement.



Roseau commun (*Phragmites communis*)

5. Conclusion

A la suite des travaux d'aménagement réalisés sur le site des Jardins d'Anna, les différents milieux caractérisés auparavant sont toujours présents. Les milieux les plus fragiles ont pu souffrir de la phase de travaux. La lande, en particulier, devra être restaurée pour éviter sa disparition sous les ronces et les ajoncs. Il faudra aussi veiller à éviter la fermeture de la pelouse sèche par un trop fort développement des genêts et des ajoncs. La roselière s'est bien reconstituée après une quasi disparition en 2020.

Les prairies, boisements et ripisylves n'ont que peu ou pas souffert des travaux et se sont de toute façon très bien reconstitués. Leur état est bon.

Les haies sur talus ont été reconstituées et plantées d'arbres. En quelques années, ces haies seront complètes avec leurs différentes strates diversifiées. L'accueil d'une grande biodiversité en sera amélioré. En 2021, la diversité de la strate herbacée est déjà très importante.

De nouveaux milieux sont très récents : une mare permanente, un ruisseau renaturalisé et sa ripisylve. L'évolution des Jardins d'Anna vers une plus grande biodiversité est en bonne voie.

Annexe 1 : Liste des plantes recensées par zone (non exhaustive) :

zones : PG : prairie de fauche à graminées
 LA : lande
 PM : pelouse mésophile
 BO : boisement (forêt mixte)
 PH : prairie humide ou mégaphorbiaie
 RO : roselière ou phragmitaie
 RI : ripisylve
 TA : talus bocager

en vert, les espèces recensées qui n'étaient pas présentes en 2019.

NB: les Apiacées apparaissent toutes en vert car elles n'avaient pas été recensées en 2019

Espèce	latin	famille	indications	PG	LA	PM	BO	PH	RO	RI	TA
Berce commune	Heracleum sphondylium	Apiacées		1						1	1
Carotte sauvage	Daucus carota	Apiacées	endroit herbeux	1	1						1
Conopode dénudé	Conopodium majus	Apiacées	prés ombragés	1							1
Crépide capillaire	Crepis capillaris	Apiacées			1						
Grand Boucage	Pimpinella major	Apiacées	prés ombragés				1				1
Oenanthe safranée	Oenanthe crocata	Apiacées						1		1	
Lierre	Hedera helix	Araliacées	bois				1			1	
Achillée millefeuille	Achillea millefolium	Astéracées	endroit herbeux	1							1
Centauree noire	Centaurea nigra	Astéracées	endroit herbeux	1		1		1		1	
Cirse commun	Cirsium vulgare	Astéracées		1				1			1
Cirse des champs	Cirsium arvense	Astéracées						1			
Cirse des marais	Cirsium palustre	Astéracées						1		1	1
Grande Marguerite	Leucanthemum vulgare	Astéracées		1	1						1
Laiteron potager	Sonchus oleraceus	Astéracées		1							
Laiteron rude	Sonchus asper	Astéracées	prairie mésophile	1							1
Lapsane commune	Lapsana communis	Astéracées									1
Matricaire camomille	Matricaria recutita	Astéracées		1						1	1
Matricaire odorante	Matricaria discoidea	Astéracées		1							
Pissenlit	Taraxacum sp.	Astéracées		1							1
Porcelle enracinée	Hypochaeris radicata	Astéracées	pré plutôt sec		1						1
Séneçon commun	Senecio vulgaris	Astéracées									1
Séneçon jacobée	Senecio jacobaea	Astéracées	prés secs	1			1				1
Cardamine des prés	Cardamine pratensis	Brassicacées	prés humides					1			
Passerage champêtre	Lepidium campestre	Brassicacées		1							1
Jasione des montagnes	Jasione montana	Campanulacées	prés secs		1						
Compagnon blanc	Silene latifolia	Caryophyllacées	prairie mésophile								1
Compagnon rouge	Silene dioica	Caryophyllacées	sol riche								1
Fleur-de-coucou	Lychnis flos-cuculi	Caryophyllacées	prés humides					1			
Stellaire graminée	Stellaria graminea	Caryophyllacées	lieux herbeux secs	1		1		1		1	1
Stellaire holostée	Stellaria holostea	Caryophyllacées		1		1	1				1
Liseron des haies	Calystegia sepium	Convolvulacées								1	1
Fougère aigle	Pteridium aquilinum	Dennstaedtiacées	mésophile		1	1	1				
Ajonc d'Europe	Ulex europaeus	Fabacées	lande		1	1					
Genêt à balais	Cytisus scoparius	Fabacées	prairie sèche		1	1					1
Gesse des prés	Lathyrus pratensis	Fabacées		1							
Lotier des marais	Lotus pedunculatus	Fabacées	prairie marécageuse	1	1			1			1
Trèfle blanc	Trifolium repens	Fabacées		1	1						
Trèfle des prés	Trifolium pratense	Fabacées						1			
Vesce cultivée	Vicia sativa	Fabacées		1				1			1
Fumeterre officinale	Fumaria officinalis	Fumariacées									1
Petite Centaurée	Centaureum erythraea	Gentianacées	prairie sèche	1							
Géranium découpé	Geranium dissectum	Géraniacées									1
Herbe à Robert	Geranium robertianum	Géraniacées					1				
Millepertuis couché	Hypericum humifusum	Hypéricacées			1						
Millepertuis perforé	Hypericum perforatum	Hypéricacées									1
Jonc	Juncus sp.	Juncacées	très humide					1			
Brunelle commune	Prunella vulgaris	Lamiacées			1						
Germandrée	Teucrium scorodonia	Lamiacées	pelouse sèche				1				
Lamier pourpre	Lamium purpureum	Lamiacées						1			1
Jacinthe des bois	Hyacinthoides non-scripta	Liliacées		1							
Mauve sylvestre	Malva sylvestris	Malvacées		1							
Epilobe d'Amérique	Epilobium ciliatum	Onagracées						1			
Epilobe hirsute	Epilobium hirsutum	Onagracées	prairie humide					1	1		1
Grand Plantain	Plantago major	Plantaginacées		1							
Plantain lancéolé	Plantago lanceolata	Plantaginacées		1							1
Roseau commun	Phragmites communis	Poacées	roselière						1		
Patience sp.	Rumex sp.	Polygonacées						1			1
Persicaire	Persicaria maculosa	Polygonacées		1							
Bouton d'or	Ranunculus acris	Renonculacées	prés humides	1				1			1
Ficaire	Ranunculus ficaria	Renonculacées		1				1			
Renoncule flammette	Ranunculus flammula	Renonculacées	endroit humide					1			
Renoncule rampante	Ranunculus repens	Renonculacées	prés humides	1							
Potentille rampante	Potentilla reptans	Rosacées			1						1
Ronce commune	Rubus fruticosus	Rosacées		1	1	1	1	1		1	1
Gaillet commun	Galium mollugo	Rubiacées									1
Gaillet gratteron	Galium aparine	Rubiacées	prairie mésophile								1
Digitale pourpre	Digitalis purpurea	Scrophulariacées			1		1			1	
Grande Ortie	Urtica dioica	Urticacées	prairie mésophile	1							1

Annexe 2 : Liste des arbres plantés dans les haies bocagères:

Espèce	latin	famille
Charme	<i>Carpinus betulus</i>	Bétulacées
Noisetier commun	<i>Corylus avellana</i>	Bétulacées
Châtaigner	<i>Castanea sativa</i>	Fagacées
Chêne pédonculé	<i>Quercus robur</i>	Fagacées
Chêne sessile	<i>Quercus petraea</i>	Fagacées
Hêtre	<i>Fagus sylvatica</i>	Fagacées
Frêne élevé	<i>Fraxinus excelsior</i>	Oléacées
Troène	<i>Ligustrum vulgare</i>	Oléacées
Alisier torminal	<i>Sorbus torminalis</i>	Rosacées
Sorbier des oiseaux	<i>Sorbus aucuparia</i>	Rosacées
Tilleul	<i>Tilia sp.</i>	Tiliacées